

Commune de Saint Jean de Beauregard

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 14 décembre 2020 -

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 6, 7 et 8 Représentés : 3 puis 2 Votants : 9 puis 10
Date de la convocation : 10 décembre 2020 Date de la séance : 14 décembre 2020
Étaient présents : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1^{er} Adjoint, Franck COUTURIER, 2^{ème} Adjoint, Murielle GALÉAZZI (arrivée à 20h50), Jean-Luc TOUDJMAN, Laurent SCHWARTZ, Florence HUTIN, Claire MARANDON (arrivée à 20h45), Conseillers Municipaux
Étaient absents représentés : Véronique de GUITAUT a donné procuration à François de CUREL ; Claire MARANDON a donné procuration à Florence HUTIN (jusqu'à son arrivée à 20h45) ; Sabine ROYANT a donné procuration Franck COUTURIER
Absents excusés : Gérard BOUSQUET
Secrétaire de séance : Franck COUTURIER Président de séance : François FRONTERA

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance le 14 décembre 2020 à 20h35. Il procède à l'appel nominatif des présents.

Secrétaire de séance : Monsieur COUTURIER accepte de tenir un compte rendu des débats et délibérations.

Procès-verbal de la précédente séance : Monsieur le Maire résume les points principaux du compte-rendu de la séance précédente qui ne donne lieu à aucune observation. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2020-12/19 Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a déjà pris une première délibération n° 2017-03/06 en date du 13 mars 2017, afin de s'opposer au transfert de la compétence en matière de PLU à l'intercommunalité.

Suite aux élections municipales et aux renouvellements des Présidents d'Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), la commune doit reprendre une nouvelle délibération si elle souhaite toujours refuser de transférer cette compétence à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de **s'opposer** au transfert à la CCPL de la compétence en matière de PLU et transmettra la délibération à la CCPL et au Préfet de l'Essonne.

Arrivée de Mme Claire MARANDON - 20h45.

2020-12/20 CCPL - Fonds de Concours

La Communauté de Communes du Pays de Limours propose de verser un fonds de concours aux communes en contrepartie de l'ancienne DSC. Le montant attribué à notre commune serait de 12 604 € pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'**accepter** le fonds de concours.

Arrivée de Mme Murielle GALÉAZZI - 20h50.

2020-12/21 Carrefour des Solidarités - demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Carrefour des Solidarités (épicerie sociale de notre secteur) nous demande une subvention exceptionnelle.

Par courrier du 5 octobre 2020, l'association nous explique leurs difficultés financières liées principalement à la diminution importante des recettes issues de l'activité « braderie » suspendue depuis la mi-mars 2020, du fait de la crise sanitaire qui touche actuellement notre pays,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'**accorder** une subvention exceptionnelle de 150 €

2020-12/22 Décision Modificative n°1 (DM1) - Budget Communal

Considérant qu'il y a lieu de recourir à une décision modificative pour des réajustements de crédits, il est décidé les modifications suivantes, la section de fonctionnement étant votée à l'équilibre :

| | Imputation / Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|----------------|--|-------------------------------------|----------------------------------|
| FONCTIONNEMENT | D 60631 : Fournitures d'entretien | | + 700.00 € |
| | D 61558 : Entretien autres biens mobiliers | | + 50.00 € |
| | D 635 : Autres imp. tax. et vers. assimi. | | + 100.00 € |
| | D 615221 : Entr. Bât. - Bâtiments publics | - 850.00 € | |
| | D 621 : Personnel exter. au service | | + 600.00 € |
| | D 6450 : Charges sécu et prévoyance | - 600.00 € | |
| | D 6531 : Indemnités élus | | + 400.00 € |
| | D 6553 : Service d'incendie | | + 1.00 € |
| | D 6558 : Autres dépenses obligatoires | - 401.00 € | |
| | | Total Section Fonctionnement | - 1 851.00 € |

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les décisions ci-dessus.

2020-12/23 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements avant le vote du Budget Primitif (BP) 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, comme chaque année, certaines dépenses d'investissements sont à engager avant le vote du budget primitif 2021.

En 2020, les crédits budgétisés en investissement étaient d'un montant de 222 450 €, la somme allouée pour le paiement des factures 2021 serait de 55 600 € répartie comme suit, au chapitre 020 (*Immobilisations incorporelles*): article 203 = 11 000 € ; au chapitre 021 (*Immobilisations corporelles*): article 2116 = 4 000 € - article 2131 = 12 000 € - article 2135 = 12 000 € - article 2152 = 5 000 € - article 2157 = 5 000 € - article 2183 = 4 600 € - article 2184 = 2 000 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2021.

Points divers (hors Ordre du Jour) :

- * SIREDOM : Laurent SCHWARTZ., notre délégué rend compte de la réunion du 20 octobre 2020.
- * Spectacle de Noël : Claire MARANDON rend compte du Noël des enfants de ce samedi 12, sans les parents et spectateurs.
- * Colis de Noël : Au vu de la situation sanitaire actuelle, et de l'annulation du traditionnel repas de Noël, cette année des colis ont été commandés. Les aînés avaient le choix soit de venir le chercher en mairie, soit d'être livrés à domicile par des élus.
- * Téléassistance : Florence HUTIN souhaite proposer ce système à certains de nos aînés, M. le Maire rappelle que nous avons une convention tripartite avec le Conseil Départementale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h02.

| | | | |
|-------------------|----------------------|-------------------|------------------|
| Signatures : | François FRONTERA | François de CUREL | Franck COUTURIER |
| Murielle GALÈAZZI | Jean-Luc TOURDJMAN | Laurent SCHWARTZ | Florence HUTIN |
| Claire MARANDON | Véronique DE GUITAUT | Sabine ROYANT | Gérard BOUSQUET |